AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné, que :

Le Conseil de la Municipalité de Plaisance a adopté son budget 2015 lors d'une séance spéciale tenue le 12 janvier 2015, à 21h00 à la Maison des Aînés (62, rue St-Jean-Baptiste à Plaisance, Québec, J0V 1S0).

Le présent avis vous est donné en vertu de l'article 956 du code municipal.

DONNÉ À PLAISANCE, ce 15^e jour du mois de janvier 2015.

Paul St-Louis

Directeur général/Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier de la Municipalité de Plaisance, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 janvier 2015, entre 8h00 et 16h00. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15^e jour du mois de janvier 2015.

Paul St-Louis

Directeur général/Secrétaire-trésorier